



Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école primaire des Constellations tenue le 23 janvier 2023

Membres et présences :

Madame Annie Drouin	Représentante des parents (Rep. Comité de parents)
Madame Maritchou Gadoury	Représentante des parents
Monsieur Nicolas Bégin	Représentant des parents (sub. Comité de parents)
Monsieur Rudy Boutet (absent)	Représentant des parents
Monsieur Stéphane Marsolais	Représentant des parents (Président)
Madame Dany Lambert (absente)	Enseignante
Madame Karine Marchand	Enseignante
Madame Joëlle Pelletier	Enseignante
Madame France Lafrenière (absente)	Représentante du service de garde
Madame Maude Bégin (absente)	Représentante du personnel de soutien
Madame Valérie Carrier	Représentante du personnel professionnel
Madame Louise Elaine Fortier	Directrice
Madame Caroline Chalifour	Directrice adjointe (invitée selon les points)

Membres substitués:

Madame Claudia Pilote	Parent substitut en remplacement de M Boutet
Monsieur Christian Lafrance (abs)	Parent substitut

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Louise Elaine Fortier souhaite la bienvenue à tous pour cette troisième rencontre du Conseil d'établissement de l'année scolaire.

La séance est ouverte après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Ordre du jour
3. Procès-verbal de la dernière rencontre
4. Suivis au procès-verbal
5. Période de questions accordée au public
6. Règles de vie de l'école
7. Sorties éducatives (au besoin)
8. Critères de sélection de la direction
9. Suivi budgétaire de mi année
10. Budget du CE (point récurrent)
11. Suivi du Projet éducatif 2024-27
12. Information du Service de garde
13. Information de la direction
14. Information de la présidence
15. Information du représentant au Comité de parents
16. Autres sujets des membres (convenus avant la rencontre)
 - 16.1 Saines habitudes de vie
 - 16.2 Consultation des élèves
17. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT, que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour ;
CONSIDÉRANT, que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres ;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Annie Drouin, il est résolu à l'unanimité ;
D'ADOPTER, l'ordre du jour proposé.

015CE22/23-19

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

CONSIDÉRANT, que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion ;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Joëlle Pelletier, il est résolu à l'unanimité ;
D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2022.

015CE22/23-20

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Mme Fortier fait un retour sur le programme ÉTU-ACTIF du Patro Charlesbourg qui débutera à l'hiver. Un message à tous les parents a été envoyé à cet effet.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucune question.

6. RÈGLES DE VIE DE L'ÉCOLE

Les membres ayant reçu les règles de vie avec l'ordre du jour, l'équipe-école recommande de les reconduire.

CONSIDÉRANT, que l'article 76 de la loi de l'instruction publique prévoit que le Conseil d'établissement approuve les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par le directeur de l'école;

CONSIDÉRANT, que les règles de conduite et les mesures de sécurité sont élaborées avec la participation des membres de l'équipe-école conformément à l'article 77;

CONSIDÉRANT, que les membres ont reçu les documents pour consultation avant la convocation à la rencontre;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Karine Marchand, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les règles de vie telles que présentées en révisant la mise en page.

015CE22/23-21

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. SORTIES ÉDUCATIVES (AU BESOIN)

Aucune demande.

8. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION

Le document acheminé via la convocation à la séance du Conseil est discuté entre les membres. Mme Gadoury, avec la collaboration de Mme Drouin, proposera une nouvelle version lors de la prochaine rencontre élaborée à partir de certains éléments identifiés dans le cadre de la discussion.

9. SUIVI BUDGÉTAIRE DE MI ANNÉE

Madame Fortier informe les membres de l'état du budget. L'ajustement à la hausse des mesures ministérielles en septembre vient bonifier le surplus déjà existant ce qui permet une plus grande latitude dans les choix faits pour protéger les deux bâtiments par l'ajout de caméras extérieures, assurer un soutien accru aux élèves HDAA et améliorer l'environnement pour le bien-être des élèves et du personnel. Le budget est toujours en équilibre et un surplus est toujours à prévoir.

10. BUDGET CE (POINT RÉCURRENT)

Il est convenu d'utiliser le budget du CE, bonifié par le budget école, afin de tenir un évènement pour souligner le travail de nos bénévoles. La date du 17 avril a été retenue. La direction a été mandatée pour l'organisation de l'évènement.

11. SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF 2024-2027

Madame Fortier fait un suivi aux membres de l'avancée des travaux du comité école et de l'échéancier à venir. Lors de la prochaine rencontre, la direction présentera un bilan du projet éducatif de l'an dernier ainsi que les résultats du sondage effectué l'an dernier en prévision du prochain projet éducatif.

12. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Mme Fortier informe les membres de l'ouverture du service de garde durant la semaine de relâche. Des activités extérieures intéressantes sont à l'horaire pour la soixantaine d'enfants inscrits.

13. INFORMATION DE LA DIRECTION

Après avoir souligné l'excellent travail des enseignants en prévision de la semaine des enseignants qui approche à grands pas, Mme Fortier informe les membres des points suivants :

Barème; un barème unique sera utilisé l'an prochain pour communiquer les résultats aux élèves et leur permettre une meilleure compréhension et implication dans leurs apprentissages. Un message sera envoyé à cet effet aux parents avant la fin de l'année et le barème leur sera présenté et remis lors des rencontres de parents de début d'année.

Temps d'écran; à la suite des discussions tenues lors de la dernière rencontre, la direction effectue présentement un sondage auprès des enseignants et des éducateurs du service de garde sur le temps d'écran ludique hebdomadaire auquel sont exposés les enfants. Un suivi sera fait aux parents dans l'étoile filante.

Nouvelle secrétaire; Mme Chalifour informe les parents de l'arrivée de la nouvelle secrétaire, Mme Sarah Godin au bâtiment 2.

14. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE

M Marsolais informe les membres de la réception de la Politique de l'admission et de l'inscription des élèves envoyée par l'organisation scolaire du CSSPS. Cette version datant de 2014, une version mise à jour se retrouve sur la Vitrine du CSSPS pour les membres qui souhaiteraient la consulter.

15. INFORMATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Drouin informe les membres des points traités au Comité de parents lors des deux dernières rencontres :

PEVR; La réussite de la lecture en 5^e et 6^e année demeure un objectif essentiel.

Des projets qui se vivent dans plusieurs écoles et permettent un financement de diverses activités; campagnes de financement, marchés de Noël, projets entrepreneuriaux, etc.

Locaux d'apaisement et de retraits; sujet médiatisé qui concerne plusieurs écoles ayant des services spécialisés.

Calendrier scolaire; la consultation est en cours et devrait être entérinée par le CA sous peu. Le calendrier est pour une durée de trois ans.

Brigadiers; bien que la responsabilité de la pénurie n'appartienne pas aux écoles mais à la Ville, le sujet demeure préoccupant.

Signets Aider mon enfant; Mme Drouin distribue les signets d'informations aux parents présents.

16. AUTRES SUJETS DES MEMBRES

16.1 Saines habitudes de vie : point reporté à la prochaine rencontre.

16.2 : Consultation des élèves : les membres conviennent de consulter les élèves sur le thème de l'année scolaire 2023-2024. La consultation se fera par classe et le résultat de la consultation sera soumis aux membres afin de déterminer par vote le thème retenu pour l'an prochain. S'en suivra un concours de dessin pour la page couverture des règles de vie qui sera en lien avec le thème retenu.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT, que l'ordre du jour est épuisé ;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Karine Marchand, il est résolu à l'unanimité ;
DE LEVER, l'assemblée de la séance ordinaire à 20h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M Stéphane Marsolais, président

Mme Louise Elaine Fortier, directrice